

EN LIENS

Janvier &
février 2022

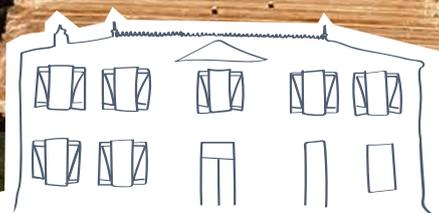
#5

Le Magazine de Villedoux

Villedoux,

commune émergente

du territoire



Villedoux



www.villedoux.fr

SOMMAIRE

p.4 LES ACTUS

Il s'en passe des choses à Villedoux !

p.6 LE DOSSIER

Villedoux, commune émergente du territoire

p.9 LE PORTRAIT

À la rencontre de Cindy Sirone

p.10 LA JEUNESSE

Les actus de la Maison des Jeunes et du Centre de Loisirs

p.12 CÔTÉ PROS

Créons une dynamique communale autour des « pros »!

p.13 LA CDC

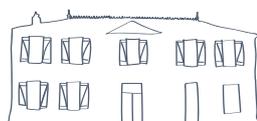
Rétrospective 2021 : 4 temps forts

p.14 LES ASSOS

Les actus de la vie associative

p.16 INFOS PRATIQUES

État civil et numéros utiles



EN LIENS

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- ▶ **Finances & économie communale**
David Wantz
- ▶ **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- ▶ **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- ▶ **Cohésion sociale & Solidarités**
Marie-Christine Queva
- ▶ **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- ▶ **Affaires scolaires**
Éric Galeran
- ▶ **Communication & Manifestations municipales**
Laura Vidal
- ▶ **Urbanisme**
Marie-Dominique Peyraud Cascales

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie,
M. Touabi, M. Vendittozzi

Janvier & février 2022

#5

Les plumes

Daniel Boursier, Marie Capon, Elisabeth Deligne, Mélanie Jallat, Luidgi Lary, Marie-Dominique Peyraud-Cascales, Marie-Christine Queva, Corinne Singer, François Vendittozzi, Laura Vidal, David Wantz, Marie Weirauch

Création & mise en page

Les Z'éclaireuses
www.leszeclaireuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex

Tirage : 1000 exemplaires

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous laissons derrière nous une année bien triste et morose, marquée par la pandémie de Covid et l'ensemble de ses conséquences pour tous. Nos vies ont changé !

Nous devons nous organiser autrement dans notre vie sociale pour respecter distanciation et gestes barrières.

Nos rapports aux autres ont changé tant dans la sphère personnelle que professionnelle, limitant les interactions et regroupements. Nos façons de travailler ont changé avec l'avènement du télétravail. Dans les écoles, nos enfants ont été contraints de s'adapter...

Et pourtant nos facultés de résilience et d'agilité nous ont permis de rebondir. Notre adaptation aux contraintes a permis de trouver de nouveaux modes de relations. Nous avons su nous mobiliser pour repartir de l'avant. Nous avons pris durement conscience de la valeur de notre santé et de la nature qui nous entoure, mais avons également mesuré la valeur de l'engagement collectif.

Le rebond économique a même permis des évolutions professionnelles, des changements de carrière, des mutations, des promotions... Il nous faut maintenant poursuivre dans cette voie.

Saisir l'opportunité qui nous est offerte d'avoir à mobiliser notre intelligence collective pour faire évoluer et progresser notre environnement et notre société.



Des défis importants peuvent être relevés en matière d'écologie, de respect de la biodiversité, de

solidarité, de bienveillance, de croissance raisonnée et raisonnable.

Nous traversons un moment charnière où notre destin collectif et individuel va dépendre de nos choix et nos actions.

Il nous faut avoir confiance !

Il nous faut nous faire confiance.

Notre force collective et individuelle, doit nous permettre de repenser un modèle social et sociétal plus vertueux, plus juste et éco responsable.

Ne tombons ni dans le piège de la sinistrose, ni dans le piège des bonimenteurs qui promettent l'intenable, l'impensable ou l'irréalisable !

En 2022, soyons acteurs de ces nécessaires évolutions pour que notre société soit résiliente, écologique et socialement bienveillante. Bonne et heureuse année à toutes et tous, que cette nouvelle année vous apporte santé bonheur et prospérité.

François Vendittozzi,
Maire de Villedoux



En 2022,
soyons acteurs de ces
nécessaires évolutions
pour que notre
société soit résiliente,
écologique et socialement
bienveillante.



Les actus

Le dossier
Le portrait
La jeunesse
Côté Pros
La CDC
Les assos
Infos pratiques



LES ACTUS

POINT D'AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA RD9



Les conditions météorologiques ont permis jusqu'à présent le bon déroulement du chantier et le respect du calendrier établi. Les travaux s'arrêteront pendant 3 semaines en fin d'année (fermeture annuelle des entreprises de Travaux Publics).

La mise en souterrain des réseaux (Télécom et ERDF) et la mise en profondeur des conduites d'eau ont été réalisées. Le coulage des fossés et caniveaux à fente sont en cours de réalisation. Suivront les enrobés, les travaux de finition et de signalétique.

L'ASTUCE JARDINAGE

de Luidgi

Prenons soin de nos oiseaux en hiver

En plein milieu de l'hiver nos petits oiseaux de jardin souffrent du manque de nourriture. Une astuce simple et économique pour les aider est de remplir d'un mélange de graines et de graisse végétale une pomme de pin bien mûre (les écailles sont bien ouvertes). Il ne vous restera plus qu'à les accrocher à un arbre. Les oiseaux vous remercieront au printemps en mangeant les insectes prédateurs de vos plantes.



2022, UNE ANNÉE ÉLECTORALE : QUELQUES INFOS PRATIQUES

Les listes électorales seront refondues en 2022. Tous les électeurs recevront donc une nouvelle carte électorale début avril.

Comment m'inscrire sur les listes électorales ?
Dès à présent, vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et le 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Où est mon bureau de vote ?
Le numéro de votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur. Le bureau 1 est dans la salle des fêtes et le bureau 2 dans la salle annexe de la mairie.

Comment voter par procuration ?
Si vous êtes absent(e) le jour d'une élection, vous pouvez voter par procuration. Vous donnez vos consignes de vote à la personne de votre choix. Elle n'est pas obligatoirement électeur(trice) dans la commune.

Dès le 1^{er} janvier, la procuration peut être établie en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ou sur formulaire papier cerfa 14952*02.

L'organisation des opérations électorales respectera les mesures sanitaires en vigueur.

● DÉPÔT DE DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} juin 2021, certains dossiers d'urbanisme peuvent être déposés en ligne : certificats d'urbanisme (d'information ou opérationnel), déclarations préalables de division et déclarations d'intention d'aliéner.

Vous pouvez dorénavant également utiliser le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme pour le dépôt des autres demandes : toutes autres déclarations préalables et permis de construire/de démolir/d'aménager.

Il vous suffit alors de vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et de créer un compte. Un guide d'utilisation est accessible en cas de besoin.

www.aunislantique.fr > Vies pratique et associative > Habitat et Urbanisme > Autorisation d'urbanisme

- **Fermeture de la mairie**
Les services de la mairie seront fermés du jeudi 23 décembre 2021, 16h au mardi 4 janvier 2022, 9h.
- **Parc à sapins**
Comme chaque année, vous pouvez déposer votre sapin dans les différents parcs mis à votre disposition dans le village :
 - rue du Marais Guyot près de l'école
 - rue des Oratoriens
 - rue Jean Bart
 - rue du Canal
- **Vœux du Maire**
Si les mesures sanitaires le permettent, les vœux de M. le Maire auront lieu le vendredi 14 janvier à 19h à la salle des fêtes. Pass sanitaire obligatoire.

● PERMIS DE SAUVER – APPEL À CANDIDATURE

« Permis de Sauver » est une application d'aide aux services de secours qui s'appuie sur un réseau de citoyens sauveteurs ayant pour mission d'aider les victimes dans l'attente des secours. Son système de géolocalisation participe à la réduction du temps d'intervention des urgences. C'est le centre de traitement des alertes des pompiers ou du SAMU qui décide s'il fait appel ou non à ce dispositif en complément de leur propre intervention.

Dans ce cadre, le CCAS met en place gratuitement une cession de formation aux gestes de premiers secours réservée à 12 volontaires villedousais. Cette formation dure 7 heures un samedi (date à venir). Vous êtes intéressé par ce dispositif ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire ou obtenir des informations.

Contacts :

Mme Quéva, Mme Bourland ou M. Galéran

☎ 05 46 68 50 88.

Clôture des inscriptions le 31 janvier.





LE DOSSIER

Villedoux, commune émergente du territoire

La mise en œuvre des intercommunalités fait évoluer la notion de commune au profit du groupement de communes. Il est alors difficile de savoir quelles sont les compétences de chacun et le bon interlocuteur à solliciter en cas de nécessité.

La commune reste le premier lieu d'accueil et d'écoute des administrés et dispose de compétences dans les domaines suivants : état civil, urbanisme et logement, aide sociale au travers des centres communaux d'action social (CCAS), gestion des écoles maternelles et élémentaires, police...

Depuis les années 1990, le renforcement des intercommunalités vise à lutter contre les limites posées par l'émiettement communal. De nombreuses formes de coopération ont ainsi été créées (communautés urbaines, communautés de villes, communautés de communes,...), chaque catégorie étant dotée de règles spécifiques. Désormais, toute commune a l'**obligation d'un regroupement intercommunal**.

Concrètement, l'intercommunalité se traduit par le regroupement de communes qui décident de mettre en œuvre des services publics, des équipements collectifs et de mutualiser des moyens au service du territoire. Les élus définissent ensemble une stratégie et des actions à mener sur le territoire commun au travers d'un projet de territoire.

La communauté de communes d'Aunis Atlantique a vu le jour en 2015. Elle comprend 20 communes, dont Villedoux, et totalise un peu moins de 30 000 habitants. Ce territoire a de plus une particularité : celle d'appartenir au Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

Villedoux y occupe une place privilégiée de part son attractivité proche des axes routiers et des bassins d'emploi (la Rochelle, Niort). Elle bénéficie d'un fort développement de l'habitat, ce qui la classe parmi les **pôles émergents sur ce territoire**.

L'un des grands projets réalisés en intercommunalité est l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H)**, approuvé le 19 mai 2021, et qui s'applique désormais à tous les habitants de la communauté de communes. Si les élus ont réussi à définir ensemble des dispositions applicables sur l'ensemble du territoire, chacune des communes a cependant conservé ses particularités.



Villedoux est identifiée dans le PLUi-H comme « commune émergente ». Une situation privilégiée au sein de la CDC Aunis Atlantique.





L'intercommunalité, c'est aussi réfléchir ensemble à la **mise en oeuvre des politiques d'Etat**, au regard des grands enjeux environnementaux : changements climatiques, réduction de la biodiversité, diminution des ressources, augmentation des risques naturels...

C'est dans cet esprit coopératif que l'ensemble des élus de la communauté de communes a décidé d'élaborer un **projet de territoire sur la période 2021-2026**. Ce projet, dont l'ambition principale est la transition écologique, constitue une véritable feuille de route opérationnelle. Elle comporte des orientations stratégiques et la définition d'actions précises à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs (cf. ci-dessous).

Le travail ensemble se poursuit avec d'autres défis, via l'élaboration, du futur **Schéma de Cohérence d'Organisation Territoriale (SCOT)**, qui concernera le territoire de la Rochelle et le pays d'Aunis. Ainsi, le SCOT permettra la construction d'une politique foncière, énergétique et de mobilité commune.

4 orientations stratégiques du Projet de territoire 2021-2026 :

1

Un territoire garant d'un développement maîtrisé protégeant les milieux naturels, la biodiversité et s'adaptant au changement climatique.

Le territoire AunisAtlantique se caractérise par une grande richesse paysagère et un système écologique à préserver.

2

Un territoire sobre, qui valorise durablement son cadre de vie en s'appuyant sur ses ressources locales, son environnement naturel.

Un territoire attractif pour la population où les questions d'habitat, de déplacement, ainsi que la gestion des déchets doivent être prises en compte.

3

Un territoire solidaire et créateur de liens où les citoyens et les collectivités s'impliquent au service de la transition socio-écologique.

Une population jeune, plutôt familiale, s'est installée sur le territoire et parallèlement un vieillissement s'accroît d'où la nécessité de créer ou maintenir les liens sociaux.

4

Pour une nouvelle économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois porteuse d'une identité forte pour le territoire.

Un tissu économique composé de petites entreprises à consolider tout en favorisant l'émergence de nouvelles filières et activités, ainsi que le développement des énergies renouvelables.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

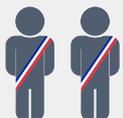
Les nouveaux modes d'élection des conseillers communautaires sont fixés par la loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales, dite loi « Valls ». Celle-ci prévoit également les modalités de constitution des listes, avec parité, et de la répartition des sièges entre les listes.



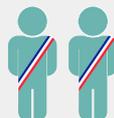
Dans les communes de
1000 habitants et +

ÉLECTIONS

Dans les communes de
- de 1000 habitants



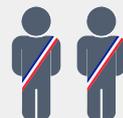
Conseillers
municipaux



Conseillers
communautaires

Les candidats au conseil communautaire et au conseil municipal sont élus au scrutin de liste, au suffrage universel direct.

Ils figurent sur 2 listes distinctes mais sont présentés sur un même bulletin de vote.



Conseillers
municipaux



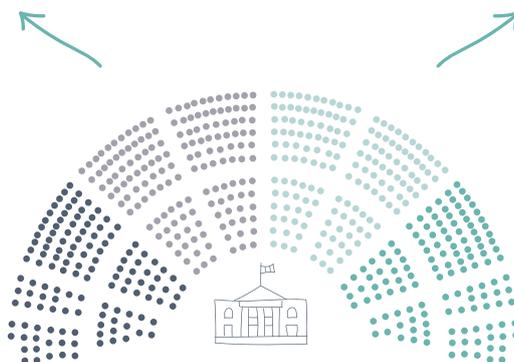
Conseillers
communautaires

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct. Ils formeront le conseil municipal qui élira, en son sein, le maire et ses adjoints.

L'ordre de leur désignation déterminera leur appartenance au conseil communautaire selon le nombre de délégués dont dispose la commune.

LE BUREAU composé :

- **Du président**
Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services.
- **Des vices-présidents**
Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.
- Et éventuellement d'autres conseillers communautaires



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Source :
« C'est quoi une Communauté de Communes ? », sur le site de la Communauté de communes Côte Landes Nature
www.cc-cln.fr



LE PORTRAIT

À la rencontre de Cindy Sirone

Nous sommes allés à la rencontre d'une jeune photographe installée depuis peu sur Villedoux. Elle s'appelle Cindy Sirone, est spécialisée dans les photos de famille, plus spécifiquement de grossesse et nouveau-nés. Nous lui souhaitons la bienvenue à Villedoux et de beaux projets pour les années à venir !



... Cindy, depuis quand avez-vous créé votre studio à Villedoux ?

J'ai commencé mon activité en février 2020. Au départ j'intervenais uniquement en extérieur et à domicile, puis le studio a ouvert en novembre 2020.

... Pourquoi avoir choisi Villedoux ?

Avec mon conjoint, nous cherchions une commune proche de La Rochelle, à taille humaine, tout en restant à proximité de nos familles et amis. Villedoux répondait à tous ces critères.

... Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

J'ai fait des études dans le commerce international et le tourisme à La Rochelle, puis sur Bordeaux où j'ai fait un Master en langues, spécialisé dans l'économie du vin. Après quoi nous sommes restés sur Bordeaux pendant 8 ans. Je travaillais alors à l'aéroport dans les boutiques de duty free. J'y gérais des équipes de vente et d'animation commerciale. Pour des raisons personnelles, nous avons décidé de rentrer sur La Rochelle.

À la recherche d'un nouvel emploi je me suis alors intéressée à la photographie. De la photo j'en avais toujours fait, des photos de voyages au départ puis quand mon fils est né, je l'ai pris sous toutes les coutures ! J'ai toujours aimé ça. Je me suis donc professionnalisée à travers des formations, sur la retouche, le post-traitement, la manipulation du nouveau-né et la mise en valeur de la femme enceinte, mais aussi sur les démarches d'entrepreneuriat.

... Des projets pour 2022 ?

J'ai plein d'idées en tête sur des mini-séances à thème ou sur le choix de nouveaux décors à proposer à mes clients. J'ai aussi prévu de faire d'autres formations avec des photographes mondialement connus, toujours dans l'objectif d'affiner mes connaissances.

+ d'infos :

✉ contact@sironephotographie.fr

💬 sironephotographie.fr

La parole est à

LA JEUNESSE



Réouverture de la Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes a rouvert ses portes le 16 octobre 2021, accueillant ainsi la nouvelle animatrice, Clémence.

Les vacances de la Toussaint ont commencé quelques jours après la réouverture de la Maison des Jeunes.

Durant ces vacances, des activités diverses ont été proposées comme des après-midi jeux vidéo, des après-midi sportives, des veillées à thèmes

(Halloween avec des kebabs en repas ; jeux en équipe suivis d'une raclette) ou bien encore une journée et une veillée de rencontre inter structures pour favoriser les échanges entre les jeunes et les animateurs et pour partager des bons moments.

Pendant cette journée inter structures, il y avait différents ateliers (maquillage, cocktail, danse, Kim toucher, etc...) et nous avons fait une veillée géante du jeu du Loup Garou.

À la Maison des Jeunes, on réfléchit, construit et réalise des projets qui sont choisis par les jeunes et l'animatrice.

Certains projets ont pu être réalisés comme le projet de réaménagement de l'intérieur de la Maison des Jeunes avec des graffs qui représentent des activités sportives et la construction de meubles en palettes (un bar et des canapés). Malheureusement, certains projets comme celui du Futuroscope, n'ont pas pu être concrétisés à cause de la crise sanitaire.

Mais d'autres projets sont en réflexion. Par exemple, la création d'un logo pour la Maison des Jeunes, l'organisation d'un séjour pour les vacances d'été 2022.

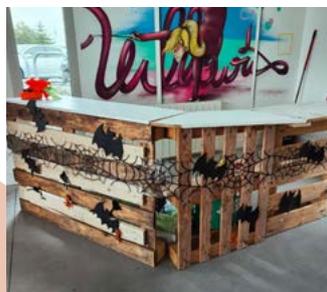
Horaires d'ouverture

En période scolaire :

- Mercredi, de 14h à 18h
- Vendredi, de 16h à 19h
- Samedi, de 14h à 19h

Pendant les vacances scolaires :

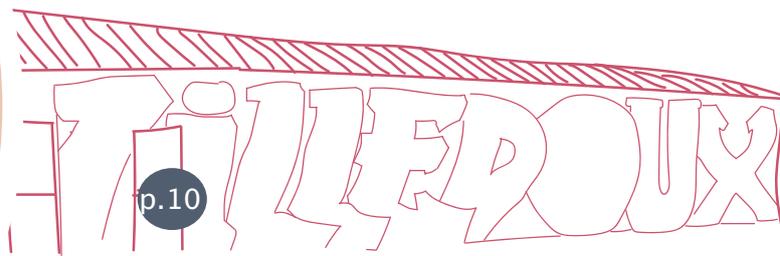
- Toute la semaine (horaires selon les activités)



INSCRIPTIONS

Contactez **Marie Weirauch** au centre de loisirs ou **Clémence Garandeau**, l'animatrice, directement à la Maison des Jeunes.

Le montant de l'adhésion varie en fonction du quotient familial.





L'équipe du centre de loisirs, au grand complet !

Les voici, les voilà,
les animateurs de Villedoux !

Bien qu'ils ne soient pas seuls pour accueillir au mieux vos enfants, ce sont eux qui sont présents sur le périscolaire (c'est-à-dire les mercredis au centre de loisirs, le midi pendant la pause méridienne et le matin / soir pendant l'accueil).

Et oui, plusieurs personnes œuvrent également avec les animateurs pour accueillir au mieux vos enfants et les accompagner dans leurs journées.

Les animateurs veillent à l'épanouissement des enfants en toute bienveillance. Ils s'adaptent, réinventent, se mobilisent, sortent les plan B pour leur faire vivre des moments inoubliables et les aider à grandir en toute sérénité.



La nouveauté de l'année : le réaménagement du jardin de l'école en aire de jeux

Ce projet a été réalisé par les enfants pour les enfants ! Avec l'aide des animateurs nos petits bricoleurs ont utilisé des matériaux recyclables pour leur redonner une seconde vie : devenir de superbes jeux pour les enfants. Une touche colorée s'est installée dans la cour de récréation pour le bonheur des petits et des grands.

Mais pas que ...

Les animateurs créent plusieurs projets d'animations pour que chaque enfant puisse se découvrir, expérimenter, et apprendre.

Activités manuelles, ateliers bricolages, moments « cocooning », temps d'activités au parc de jeux, séances d'art plastique, jeux musicaux, jeux de sociétés, décorations des salles d'accueil... Chaque moment passé avec les enfants est l'occasion de découvrir leurs loisirs et ainsi nous aider à leur proposer de jolis projets !





CÔTÉ PROS

Créons une dynamique communale autour des « pros » !

Depuis les années 2010, la question économique revient régulièrement dans les préoccupations municipales et le nombre d'entreprises installées sur la commune a fortement augmenté.

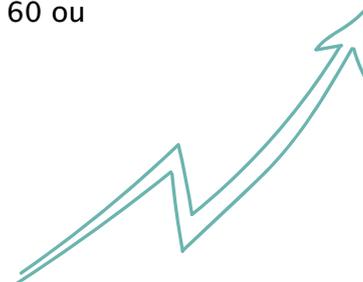
Cette question concerne tous les acteurs économiques de Villedoux, y compris la zone artisanale des Cerisiers, véritable vitrine de l'expansion et du dynamisme local. Mais la plupart de ces acteurs sont méconnus des Villedousais dont le rajeunissement s'accroît. Ainsi, le recensement et la valorisation des entreprises locales est un enjeu essentiel pour le dynamisme de notre commune.

Dans ce contexte, le Comité FELAVI a organisé le 22 octobre une première rencontre de son pôle « pros » réunissant des entrepreneurs, commerçants, artisans ou professions libérales. L'ambition de cette initiative associative est de créer une dynamique des entreprises visant à mieux se connaître, à favoriser les échanges

de bonnes pratiques et à accompagner la communication vers les habitants de Villedoux.

À compter de janvier 2022, le pôle « pros » se réunira le premier vendredi de chaque trimestre afin d'échanger, de lancer des projets communs et de préparer un forum des activités qui pourrait se dérouler dans le premier semestre 2022 sur la plaine de jeux.

Vous êtes intéressés par
le pôle « pros » de FELAVI ?
Renseignements auprès du Président
Anthony Déméocq :
☎ 06 67 66 55 60 ou
www.felavi.fr



Première rencontre
du pôle « pros »
du Comité FELAVI,
le 22 octobre dernier



Rétrospective 2021 : 4 temps forts

19 mai 2021 : approbation du PLUi-H

Outil prospectif et réglementaire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) détermine ce qu'il est possible de réaliser ou non en termes d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire et devient le document de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le PLUi-H est consultable sur le site aunisatlantique.fr.



28 septembre 2021 : pose de la 1^{re} botte de paille du Pôle de Services publics

Après quelques semaines de travaux de terrassement, la première botte de paille est posée ! L'équipement d'une surface de 2225m² réunira le siège de la CdC, le service de gestion comptable, le siège social de l'office de Tourisme, les antennes du Parc naturel régional du Marais poitevin et de la chambre d'Agriculture de Charente-Maritime. RDV à l'automne 2022 !



19 octobre 2021 : inauguration du Gymnase intercommunal

Un an après la livraison du bâtiment, le nouveau gymnase intercommunal situé à Marans, à côté du collège Maurice Calmel, a été inauguré. Ces installations modernes d'une surface de 1975 m² peuvent accueillir 200 personnes, permettant une pratique sportive confortable ainsi que l'accueil de compétitions d'envergure départementale et régionale.



2 décembre 2021 : inauguration de La Caale

Après deux mois d'ouverture, le nouvel espace de travail partagé sur le port de Marans, La Caale, a été inauguré. Des bureaux partagés, des salles pour se réunir, un studio TV, des services, des événements et beaucoup de convivialité !





LES ASSOS

zoom sur Villedoux Seniors

Créé en 2014 l'association Villedoux Seniors a pour but de rassembler les personnes de plus de 65 ans pour participer en toute convivialité aux réunions des mardis après-midi de 14h30 à 18h à la salle des fêtes (belote, tarot, Scrabble...) et aux marches des lundis et jeudis matin.

DEVISE

- ✓ Amité
- ✓ Entraide
- ✓ Solidarité



39 adhérents



22 rue des Lauriers Roses à Villedoux



18 euros / an



Roland Pineau



rolpin@orange.fr



Vous êtes bénévole ou responsable d'une association et souhaitez nous transmettre des informations à communiquer aux habitants ?



accueil@villedoux.fr



BIBLIOTHÈQUE : PENSEZ À RENOUELER VOTRE ADHÉSION !

par L'Amicale Laïque

Les bénévoles de la bibliothèque vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invitent à renouveler votre adhésion pour l'année 2022 : 10 € par an pour toute la famille.

Nous vous proposons de nombreux **nouveaux livres pour adultes** (prix Goncourt, Renaudot, Fémina...), et **pour enfants** : BD (mortelle Adèle, Légendaires...), albums (sur la route des monstres, la longue marche des doudous...)

Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, à 10h :
lecture de contes pour les enfants de 4 à 8 ans

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h à 12h Samedi de 10h à 12h
Vendredi de 16h30 à 19h



Retour sur... le concert-spectacle du 27 novembre

Ce spectacle, programmé par les commissions culture de la CDC et Villedoux, a rassemblé près d'une vingtaine d'enfants âgés de 1 à 7 ans. Franck à la guitare et Angélique aux percussions ont chanté un univers poétique propre à faire rêver !

L'AGENDA DE L'ANNÉE

Les événements à ne pas manquer !

2022

- Manifestations officielles et festives organisées par la mairie
- Sports & loisirs
- Culture
- Enfance & Jeunesse
- Économie

JANVIER

- 14 janvier : Voeux du Maire
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes
- 21 janvier : Assemblée générale
par : Jardins du Canal
à : l'Annexe de la Mairie
- 21 janvier : La Nuit de la lecture
par : l'Amicale Laïque
à : la Bibliothèque
- 23 janvier : Assemblée générale
par : l'Amicale Laïque
à : la Bibliothèque

FÉVRIER

- 11 février : Raclette
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 11 février : Carnaval
par : APE
à : rues de Villedoux

MARS

- 12 mars : Concours de Palets
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 12 mars : Hip-Hop International
par : AJV
à : la Salle de l'Envol à Longèves
- 18 mars : Assemblée générale
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 18-20 mars : Bourse aux vêtements
par : APE
à : la Salle des Fêtes
- 26-27 mars : Printemps des Poètes
par : l'Amicale Laïque
à : la Salle des Fêtes

AVRIL

- 2 ou 9 avril : Concert Gospel
par : Le Foyer Rural
à : l'Eglise
- 9 avril : Journée du Polar
par : l'Amicale Laïque
à : la Bibliothèque
- 10 avril : Élection présidentielle
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes / Salle Annexe
- 17 avril : Chasse aux oeufs
par : APE / FELAVI
à : la Plaine des Jeux
- 24 avril : Élection présidentielle
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes / Salle Annexe
- 30 avril : Bourse aux livres
par : l'Amicale Laïque
à : la Salle des Fêtes

MAI

- 8 mai : Cérémonie du 8 mai
par : la Mairie
à : Monument et École
- 11 mai : Initiation à la BD
par : l'Amicale Laïque
à : la Bibliothèque
- 14 mai : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 15 mai : Festival Bandas - Fanfares
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 21 mai : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux

JUIN

- 4 juin : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 4-5 juin : Fête au village
par : inter-associations
à : Salle des Fêtes / Plaine des Jeux
- 12 juin : Élections législatives
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes / Salle Annexe
- 18 juin : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 19 juin : Élections législatives
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes / Salle Annexe
- 24-25 juin : Kermesse et fête d'école
par : l'APE / École
à : la Plaine des Jeux

JUILLET

- 2 juillet : Gala
par : AJV
à : la Salle de l'Envol à Longèves
- 11 juillet : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 13 juillet : Festivités du 14 juillet
par : la Mairie / FELAVI
à : l'École / Plaine des Jeux

AOÛT

- 24 août : Marché et repas fermier
par : la Mairie / FELAVI
à : Plaine des Jeux

SEPTEMBRE

- 1^{er} sept. : Café de rentrée
par : l'APE
à : l'École
- 4 ou 11 sept. : Vide Grenier
par : Nitro Passion
au : Stade
- 10 sept. : Boum de rentrée
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes
- 24 sept. : Concours de Pétanque
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux

OCTOBRE

- 7-9 oct. : Bourse aux vêtements
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes
- 24 oct. : Dîner dansant
par : FELAVI
à : la Salle des Fêtes
- 31 oct. : Halloween
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes

NOVEMBRE

- 5 nov. : Concours de Palets
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 11 nov. : Cérémonie du 11 novembre
par : la Mairie
à : Monument et École

DÉCEMBRE

- 3-4 déc. : Téléthon
par : inter-associations
à : la Salle des Fêtes / Village
- 31 déc. : Saint-Sylvestre
par : FELAVI
à : la Salle des Fêtes



Cet agenda est susceptible d'être modifié en cours d'année.

Plus d'informations tout au long de l'année dans l'agenda mensuel !

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h et 13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h et 13h30-16h

Fermeture exceptionnelle
de la mairie du jeudi 23/12, 16h
au mardi 04/01, 9h.

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

ACM – EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- ▶ **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h

CYCLAD

05 46 07 16 66
www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton

Horaires d'ouverture

- ▶ **Mercredi et samedi :**
10h-12h
- ▶ **Vendredi :**
16h30-19h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé – ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux**
–Picavet
05 54 07 00 22



Retrouvez l'annuaire des
entreprises de Villedoux,
sur le site web ou l'appli !



Cabinet infirmier
Pôle Santé – ZA des cerisiers
07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

- 15 : SAMU
- 17 : Police secours
- 18 : Sapeurs-Pompiers
- 112 : N° d'urgence européen
- 3237 : Pharmacie de garde
(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE !

GABIN
ROMDHANA
Né le 15 novembre

Félicitations aux heureux parents !

PROCHAIN NUMÉRO : MARS – AVRIL 2022